

*Assurer la continuité éducative en
Francophonie face à la pandémie de
COVID-19 : de l'enseignement à
distance à la réouverture des écoles*



Août 2020

Table des matières

Résumé exécutif	1
1. Mettre en lumière les solutions de continuité éducative et la situation de réouverture des écoles	2
2. Questionnaire et veille informationnelle	2
3. Fermeture des écoles, diversité des solutions de continuité éducatives et situation mitigée de réouverture des écoles	3
3.1 Écoles majoritairement formées	3
3.2 Diverses solutions de continuité éducative et de nombreuses contraintes	4
3.3 Situation de réouverture des écoles	7
3.4 Appui conjoint OIF/CONFEMEN	8
Conclusion et perspectives : vers un accompagnement plus adapté aux besoins des pays	9

Résumé exécutif

La survenue soudaine et la propagation rapide de la COVID-19 a eu de fortes implications sur les systèmes éducatifs de la majorité des pays du monde. Une question s'est alors imposée : comment les États et gouvernements de la Francophonie ont réagi à cette situation inédite pour la plupart d'entre eux ? en vue d'y répondre, un questionnaire et une veille informelle ont permis d'atteindre 45 des États et gouvernements des différentes aires géographiques de l'espace francophone (Afrique, Europe, Asie, Amérique). Il ressort de l'analyse des données collectées que : 1) tous ces pays, excepté un seul, ont dû fermer les écoles tout en assurant pour certains un service scolaire minimal destiné aux enfants des personnels dont le travail a été jugé indispensable dans la lutte contre la COVID-19, 2) diverses dispositions d'enseignement à distance (numérique, TV, radio, support papier) ont été le plus souvent mis en œuvre conjointement afin d'assurer la continuité éducative, 3) il y a eu à peu près autant d'États et de gouvernement qui ont par la suite décidé de rouvrir totalement ou partiellement les écoles que ceux qui laissés les écoles fermées jusqu'à la prochaine rentrée des classes. On a par ailleurs pu observer la demande d'un appui accru et concerté de l'OIF et de la CONFEMEN afin d'aider les États et gouvernements les plus vulnérables à mettre en place des dispositifs pérennes d'enseignement à distance.

1. Mettre en lumière les solutions de continuité éducative et la situation de réouverture des écoles

Le présent rapport vise à rendre compte d'une étude menée par la CONFEMEN, en collaboration avec l'OIF sur les réponses des systèmes éducatifs États et gouvernements de la Francophonie à l'expansion de la pandémie à COVID-19. Elle s'inscrit dans le cadre de la mission d'appui aux politiques éducatives de l'espace francophone et a été conduite par l'OQE (Observatoire de la Qualité de l'Éducation de la CONFEMEN). Elle vise deux objectifs :

- 1) Identifier l'état de fonctionnement des systèmes éducatifs de la Francophonie durant l'expansion de la pandémie ;
- 2) Mettre en lumière les solutions de continuité éducative mises en œuvre en cas de fermeture totale ou partielle des écoles ;
- 3) Identifier l'état de la situation de réouverture des écoles.

2. Questionnaire et veille informationnelle

Du point de vue méthodologique, deux approches de collecte de données ont été adoptées dans le cadre de cette étude : 1) une enquête par questionnaire, 2) une veille informationnelle. Le questionnaire administré en ligne aux correspondants nationaux de la CONFEMEN et aux points focaux de l'OIF durant la période du 28 mars au 2 mai 2020. Il est disponible sur le lien <https://urlz.fr/dCDK>. Vingt-et-un (21) États et gouvernements membres ont répondu à ce questionnaire : Arménie, Burkina Faso, Canada-Nouveau-Brunswick, Estonie, France, Fédération Wallonie-Bruxelles, Gabon, Guinée, Lettonie, Liban, Malte, Maroc, Niger, Pologne, Principauté d'Andorre, République de Corée, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Tchad, Uruguay.

La veille informationnelle s'est quant à elle effectuée au moyen d'un suivi des sites Internet, des pages Facebook ou des comptes Twitter des ministères de l'Éducation, des gouvernements, des organisations internationales, mais également au moyen de consultations régulières des correspondants nationaux de la CONFEMEN. Aux États et gouvernements cités atteints par le questionnaire, il convient donc d'ajouter vingt-deux (22) autres qui ont été pris en compte uniquement à travers cette veille informationnelle. Il s'agit du Bénin, du Burundi, du Cambodge, du Cameroun, du Canada Québec, du Congo, de la Côte d'Ivoire, de l'Égypte, d'Haïti, de Madagascar, de Maurice, de la Mauritanie, de la RD Congo, de la RDP Lao, du Rwanda, du Sénégal, des Seychelles, de la Suisse, du Togo, de la Tunisie, de l'Union des Comores et du Vietnam. Au total, l'étude concerne quarante-cinq (45) États et gouvernements des diverses aires géographiques de la Francophonie.

3. Fermeture des écoles, diversité des solutions de continuité éducatives et situation mitigée de réouverture des écoles

3.1 Écoles majoritairement formées

L'ensemble des États et gouvernements pris en compte dans l'étude, excepté le Burundi, ont dû fermer les établissements scolaires afin de limiter la propagation de la COVID-19. Par ailleurs, dans certains d'entre eux, des dispositions spéciales ont été prises pour assurer la garde et un minimum d'enseignement aux enfants des personnels des métiers essentiels dans la gestion de la crise sanitaire (personnels de santé, médico-sociaux, membres des cellules de crise...). Ces ouvertures d'écoles se sont effectuées d'une part avec des effectifs réduits et, d'autre part, avec une volonté d'observer un strict respect des mesures barrières édictées par les autorités sanitaires.

Pour les autres élèves, des dispositifs d'enseignement à distance (EAD) ont été mis en place généralement à l'initiative des ministères de l'Éducation. Dans la majorité des cas, il a été préconisé de ne pas privilégier de nouveaux apprentissages, mais de se focaliser sur le maintien et le renforcement des acquis. Concernant les degrés scolaires pris en compte, plusieurs cas de figure sont apparus : 1) le préscolaire, le primaire et la fin du 1^{er} cycle du secondaire, 2) uniquement les classes d'examens, 3) les classes d'examens d'abord, puis une généralisation progressive à tous les degrés du primaire et du secondaire, 4) tous les degrés scolaires du primaire et du secondaire. Dans quelques rares cas, on a pu observer une prise en compte de l'enseignement technique et professionnel et cela uniquement pour les enseignements théoriques.

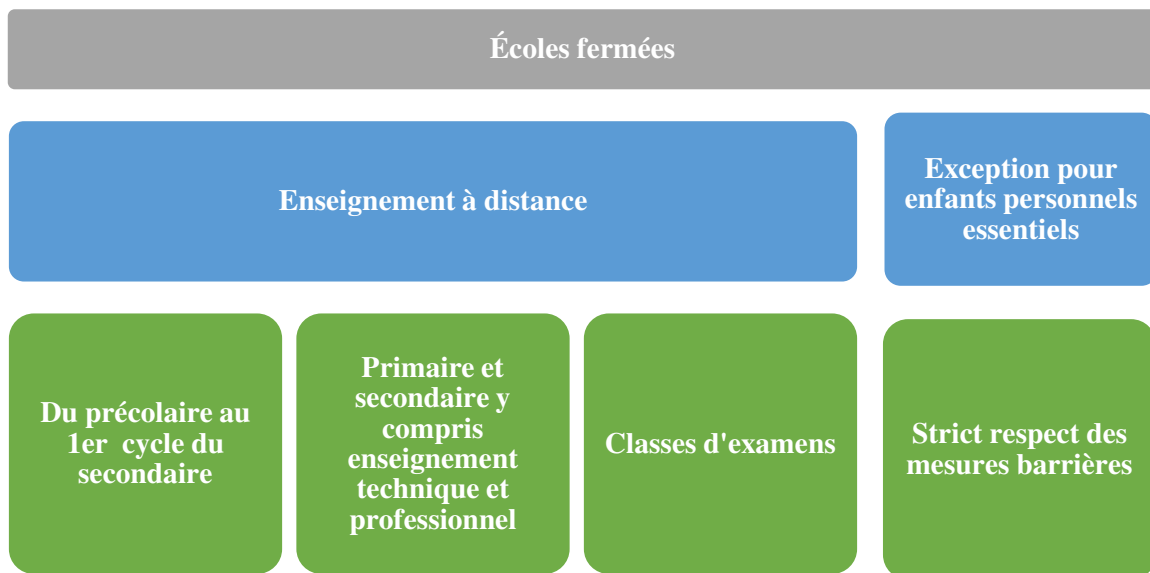


Figure 1 : Situation du fonctionnement des écoles en Francophonie en contexte de propagation de la COVID-19

La situation du Burundi est particulière du fait que les autorités de ce pays ont décidé de garder l'ensemble des établissements scolaires ouverts et ont mis en place des dispositifs permettant d'observer les mesures barrières contre la propagation de la COVID-19.

3.2 Diverses solutions de continuité éducative et de nombreuses contraintes

Les répondants au questionnaire ont relevé un certain nombre de contraintes liées à la mise en œuvre de solutions de continuité éducative. Ces contraintes sont de trois ordres dont les poids relatifs sont illustrés dans la figure 2 : 1) une insuffisance du matériel et d'une connexion à Internet, 2) des problèmes d'infrastructure, 3) un manque de formation des enseignants-es et d'accompagnement des parents pour assurer le suivi des apprentissages.

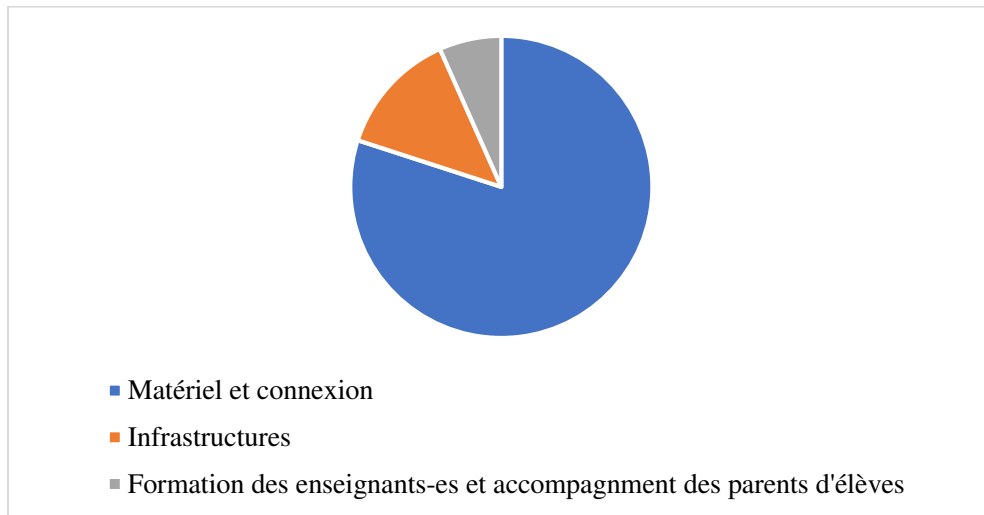


Figure 2: Contraintes dans la mise en œuvre des solutions de continuité éducative

Concernant l'estimation du degré de préparation des enseignants-es et des cadres éducatifs aux usages du numérique, la situation apparaît relativement mitigée comme l'illustre la figure 3.

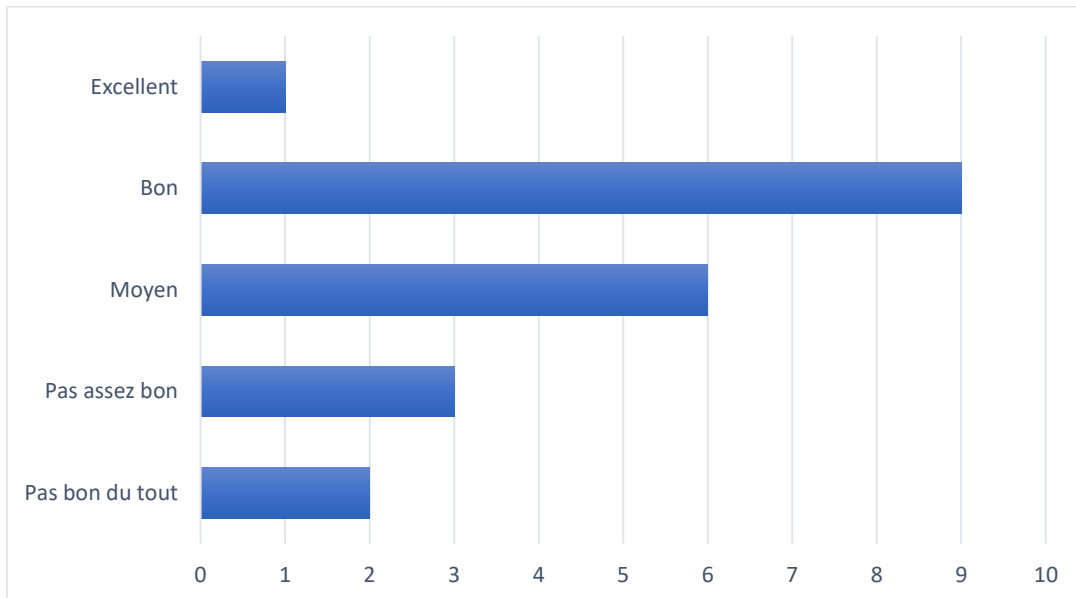


Figure 3 : Estimation du degré d'équipement des enseignants-es en matériel

De même, le degré d'équipement des enseignants-es et des cadres éducatifs en matériel apparaît tout aussi contrasté (cf. figure 4).

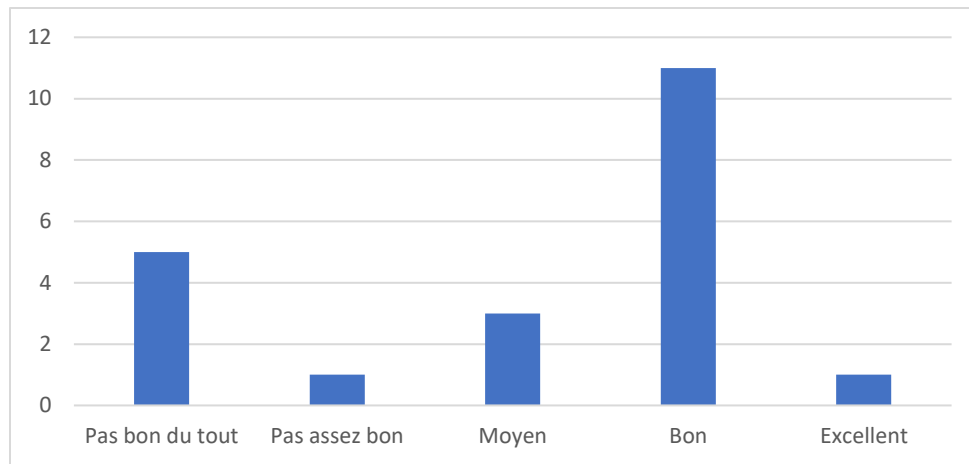


Figure 4 : Estimation du degré d'équipement en matériel des enseignants-es et des cadres éducatifs

Malgré toutes ces difficultés et les réticences de partenaires sociaux tels que les syndicats d'enseignants-es, différentes solutions permettant d'assurer la continuité éducative ont été mises en œuvre dans tous les États et gouvernements étudiés. Elles sont résumées dans la figure 5.

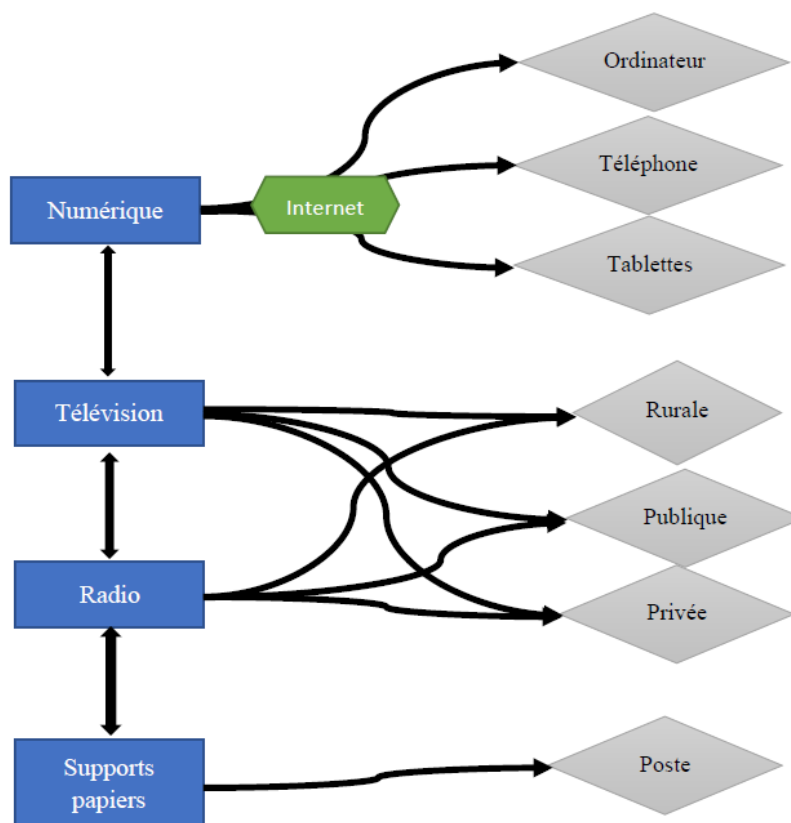


Figure 5: Canaux de continuité éducative dans les pays de la Francophonie

L'articulation entre ces différents canaux visait à améliorer l'inclusion des enfants de familles démunies ou résidants dans des zones peu dotées en infrastructures. Dans certains pays, des chaînes (TV ou radio) et des plateformes en ligne dédiées à l'éducation existaient ou ont simplement été créées. Les contenus présentés à travers ces différents canaux ont été conformes aux programmes officiels et établis sous la supervision des encadreurs pédagogiques.

Il est important de souligner que ces différentes solutions offrent plusieurs niveaux d'interactions entre élèves et enseignants-es :

- Peu d'interactions (radio, TV, supports-papier) ;
- Interactions possibles à travers un numéro de téléphone gratuit, par les réseaux sociaux ou par des classes virtuelles ;
- Pour les supports-papier, l'interaction peut être assurée par un retour gratuit des devoirs par la poste.

Certains répondants ont insisté sur la nécessité d'impliquer les chefs d'établissements, notamment pour les classes virtuelles afin d'assurer le suivi du déroulement des apprentissages. D'autres ont évoqué l'intégration de la formation des enseignants-es, que ce soit dans le but de développer de nouvelles compétences (numérique, enseignement à distance) ou de renforcer la maîtrise des savoirs disciplinaires, didactiques et pédagogiques. On retrouve là une dimension importante de l'éducation en situation d'urgence déjà mise en évidence lors de la crise sanitaire due à l'épidémie Ebola en Sierra Leone et en Guinée en 2014.

Afin d'assurer une utilisation optimale des ressources proposées, des directives destinées aux parents, aux élèves, aux chefs d'établissements et aux enseignants-es ont été élaborées et diffusées. Des répondants ont indiqué que des aides à l'utilisation des applications telles que Zoom, Teams ou autres étaient intégrées à ces directives.

En outre, certains dispositifs prévoyaient un soutien psychologique aux enseignants-es, aux élèves et à leurs parents afin de les aider à gérer le stress lié à la maladie. Ce soutien était organisé à travers des conseils personnalisés fournis en ligne.

En ce qui concerne l'évaluation, la fonction formative a été privilégiée, même si un des répondants a évoqué la préparation des élèves aux examens à travers l'administration d'examens blancs suivie de corrections données lors d'émissions télévisées.

On a pu également noter plusieurs initiatives visant à assurer une plus grande inclusion. Ainsi, dans certains États et gouvernements, les élèves « technologiquement défavorisés » ont pu bénéficier de dons ou de prêts gratuits de matériels (ordinateurs, tablettes, téléphones intelligents) et même d'une connexion gratuite à Internet. Cette volonté d'inclusion a concerné également les élèves à besoin particuliers, notamment à travers la mise à contribution du langage des signes pour les cours à la télévision.

Des répondants-es ont signalé des dispositions particulières pour l'enseignement privé qui tient une place de plus en plus importante notamment dans les pays d'Afrique subsaharienne, d'Europe de l'Est et d'Asie. À cet effet, on peut citer la création, dans un des pays, d'un fonds gouvernemental permettant d'assurer la rémunération des enseignants-es du privé. Il y a également, l'encadrement des établissements privés dans la mise en place des dispositifs spécifiques d'enseignement à distance avec une incitation à la réduction des frais de scolarité. Pour d'autres États et gouvernements, les établissements privés ont pu bénéficier des dispositifs de soutien mis en place pour toutes les entreprises privées.

Au Burundi, bien que les établissements soient restés ouverts et aient fonctionné normalement, les autorités ont élaboré, avec l'appui des PTFs, un « plan de réponse COVID-19 secteur Éducation ». Ce plan vise à assurer la continuité éducative en cas de survenue d'une situation d'urgence. Trois scénarios majeurs structurent ce plan :

- 1) Une situation de contamination mineure et maîtrisée ne nécessitant pas la fermeture des écoles ;
- 2) Une situation d'aggravation de la pandémie avec un impact probable sur le système éducatif qui nécessiterait une fermeture, ne serait-ce que temporaire, des écoles ;
- 3) La préparation de la réouverture de classes.

Diverses activités composent chaque scénario avec un budget détaillé et diverses stratégies. Un plan de communication en situation d'urgence accompagne le cadre de réponse dudit plan.

3.3 Situation de réouverture des écoles

Selon la veille informationnelle réalisée, la situation de réouverture des écoles est apparue comme relativement mitigée avec une répartition quasi égalitaire entre ceux qui ont procédé à la réouverture (15/32) et ceux qui ont décidé de ne pas rouvrir les écoles avant la rentrée des classes de l'année scolaire 2020/2021 (14/32). Entre ces deux catégories, il y a une faible minorité (3/32) qui ont annoncé une réouverture prochaine des écoles.

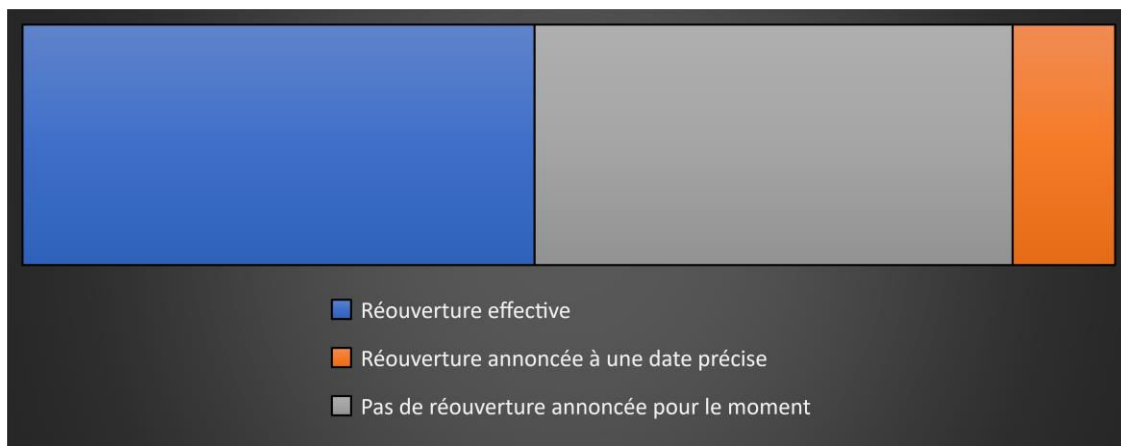


Figure 6: Situation de la réouverture des écoles den Francophonie en juin 2020

Pour plusieurs États et gouvernements ayant décidé du retour à l'école, la réouverture a généralement été progressive. Dans certains cas, la fin de l'année scolaire, excepté pour les classes d'examen, a été adoptée.

Pour les examens, plusieurs stratégies ont adopté : i) maintien des examens prévus ; ii) annulation des examens ; iii) report des examens ; vi) organisation en ligne des examens à enjeux élevés.

3.4 Appui conjoint OIF/CONFEMEN

13 des 21 répondants au questionnaire ont été informés de l'existence de ressources éducatives sur le site de l'OIF et 10 d'entre eux les ont trouvées pertinentes et adaptées à leur contexte. Cependant, ils ne sont que 8 sur 20 à avoir eu connaissance de la formation des enseignants-es à l'enseignement à distance organisée par l'OIF à travers l'IFEFF.

Par ailleurs, plusieurs répondants ont suggéré que la CONFEMEN et l'OIF coordonnent davantage leurs efforts pour soutenir les États et gouvernements membres, en particulier les plus fragiles, dans l'élaboration de stratégies pérennes de continuité éducative en situation d'urgence. Pour cela, ils ont préconisé que les plaidoyers de l'OIF et la CONFEMEN se structurent en trois (3) niveaux précisés dans la figure 7.

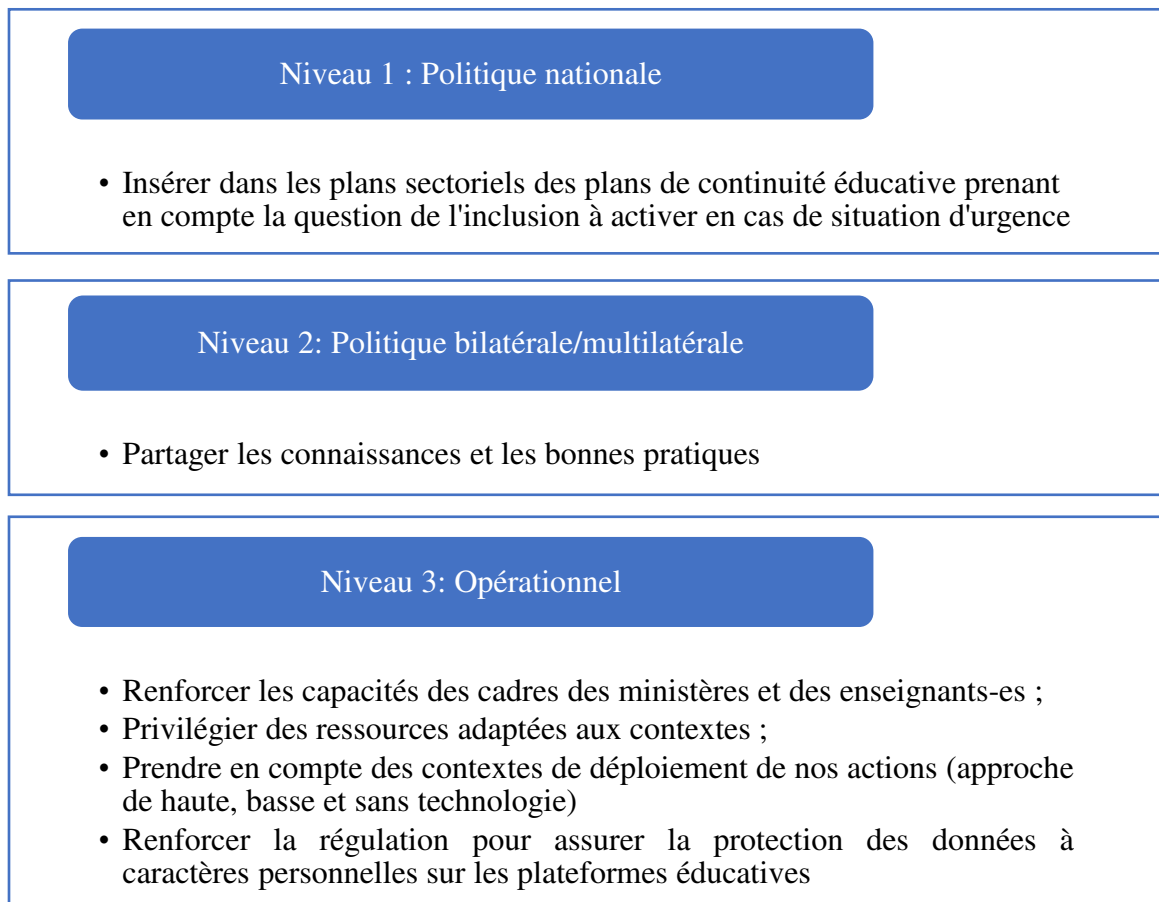


Figure 7: Niveaux de plaidoyer pour l'OIF et la CONFEMEN

Conclusion et perspectives : vers un accompagnement plus adapté aux besoins des pays

L'étude montre qu'en réponse à la crise sanitaire due à la COVID-19, la Francophonie dans son ensemble, à une exception près, a décidé : 1) de fermer les écoles, 2) de mettre en œuvre des dispositifs susceptibles de favoriser la continuité éducative, et 3) de chercher des stratégies visant à assurer l'inclusion la plus large possible. Mais malgré tous ces efforts, un certain nombre de difficultés ont persisté au point où il n'est pas déraisonnable de penser que de nombreux élèves n'ont pas pu bénéficier de la continuité éducative. C'est sans doute une des raisons ayant justifié la réouverture des écoles dans de nombreux pays. Mais cette reprise n'a pas été générale du fait de contraintes inhérentes, entre autres, au respect des mesures barrières dans des classes ayant souvent des effectifs jugés pléthoriques.

L'étude met également en évidence une forte demande d'une approche unitaire de l'OIF et de la CONFEMEN en vue d'accompagner les États et gouvernements, en particulier les plus fragiles, dans l'élaboration de stratégies permettant de répondre de manière efficace à la survenue de situations d'urgence. Un des aspects essentiels de cette stratégie renvoie au renforcement des dispositifs d'enseignement à distance. À cet effet, la CONFEMEN finalise actuellement une note d'orientation stratégique sur le numérique en éducation. Celle-ci entre dans le cadre des travaux du GTN (groupe de travail sur le numérique) impliquant également l'OIF, l'AUF et la CONFEJES. Cette réflexion devrait aboutir, à terme, à la construction d'actions francophones communes visant à rendre nos systèmes éducatifs plus résilients face aux crises telles que celle qui est vécue actuellement.